



Monsieur,

Le 13 août 2018

Voici, tel que prescrit par la Loi sur l'Accès à l'information, les informations souhaitées conformément à votre requête. Votre demande a été reçue par courriel le 9 août 2018 dernier et nous disposons de 20 jours pour vous faire parvenir ladite information.

Veuillez noter que ces informations sont normalement accessibles en ligne sur le site du ministère du Conseil exécutif : <http://www.acces.mce.gouv.qc.ca/salaires/titulaires.asp>
À noter que les salaires et indemnités pour l'année 2019 ne sont pas ajustés dans ce lien. Ils doivent être majorés de 2% annuellement pour en arriver aux chiffres ci-dessous :

Question 1 : Veuillez fournir le nombre d'employés au sein de OFFICES JEUNESSE INTERNATIONAUX DU QUÉBEC ayant un salaire annuel supérieur à 100 000\$? [Un seul](#)

Sous question 1 : La moyenne de salaire desdits employés ? [190 575\\$](#)

Sous question 2 : Le salaire le plus élevé et le moins élevé desdits employés. [190 575\\$](#)

Sous question 3 : Veuillez séparer les données en fonction de si lesdits employés sont à l'institution ou au sein d'un organisme relevant de l'institution et, le cas échéant, de quel organisme relèvent-ils ? [Office Québec-Monde pour la jeunesse.](#)

Espérant le tout à votre entière convenance,

Cordialement,

Marie-Eve Gris -Blais

Directrice des communications et de l'information

Bur. 514 873-4255, poste 227

Cell. 514-793-6783



Les Offices jeunesse internationaux du Qu bec
934, Ste-Catherine Est - Montr al (Qu bec) H2L 2E9
Num ro sans frais 1-800 465-4255 - lojiq.org | info-LOJIQ

